

Lignes directrices pour le soutien à la carrière des doctorant.e.s et des postdocs au CMB

Version : Juin 2026

Le CMB, en tant que centre de recherche doté de solides réseaux en France, en Allemagne et à l'international, offre d'excellentes conditions pour le développement des carrières de ses membres. Les doctorant.es et chercheur.es postdoctorant.es y ont la possibilité de développer leurs travaux de recherche ainsi que leur parcours professionnel. L'engagement, la curiosité scientifique, les dialogues interdisciplinaires, un environnement qui privilégie des rapports horizontaux et une atmosphère de respect mutuel constituent, au sein du CMB, un cadre idéal pour l'épanouissement professionnel et personnel des chercheur.es.

Les lignes directrices suivantes présentent la politique de soutien à la carrière au CMB. Elles se déclinent en trois sections : « Cadre général et champ d'application », « Principes du soutien des carrières scientifiques » et « Mesures de soutien à la carrière »

Inhalt

1. Cadre général et champ d'application.....	1
2. Les principes du soutien aux carrières scientifiques	3
2.1 Structuration de l'environnement de recherche pour les doctorant.es	3
2.2 Structuration de l'environnement de recherche pour les postdoctorant.es	3
3. Les mesures de soutien à la carrière	5

1. Cadre général et champ d'application

1.1. Définition des catégories « doctorant.es » et « postdoctorant.es »

Définition des doctorant.es : Les doctorant.es visent l'obtention d'un diplôme universitaire : le doctorat. Du fait de ce statut de doctorant.es, ils/elles sont inscrit.es dans une université ou un établissement d'enseignement supérieur habilité à délivrer le doctorat, où se trouvent également leurs directeurs/directrices de thèse. Le rattachement des doctorant.es au CMB est toujours complémentaire à cette affiliation principale.

Définition des postdoctorant.es : Les post-doctorant.es sont des chercheur.es qui, après avoir achevé une thèse de doctorat, ont obtenu le titre de docteur et exercent une activité à durée déterminée dans une université ou un institut de recherche.

Les doctorant.es et postdoctorant.es au CMB peuvent :

- a) Bénéficier d'un contrat de travail avec le CMB (Personnel statutaire du CMB)
- ou
- b) Bénéficier d'une bourse financée par un organisme externe tout en étant accueilli.e au CMB (CMB-Fellows)
- ou
- c) Avoir un attachement principal externe et être associé.e au CMB (Chercheur.se associé.e).

1.2. Champ d'application du soutien à la carrière

L'offre de soutien à la carrière s'adresse en premier lieu aux doctorant.es et postdoctorant.es employé.es par le CMB. Sauf indication contraire, les formats collectifs et les mesures de soutiens à la carrière sont ouverts aux chercheur.es associé.es au CMB.

1.3. Contrat de travail

Le CMB s'engage à créer de bonnes conditions de travail pour ses membres. De bonnes conditions de travail impliquent également une planification optimale de la carrière professionnelle.

Tous les contrats conclus pour les collaborateurs scientifiques dans le cadre d'une qualification scientifique sont établis à hauteur d'au moins 65% de la durée hebdomadaire de travail réglementaire (actuellement 39 heures par semaine).

Les contrats financés sur fonds propres sont, en règle générale, conclus pour une durée de trois ans.

Pour les postes financés sur fonds tiers, les contrats seront également conclus pour trois ans, dans la mesure où la durée et le financement du projet le permettent. En outre, il convient de prévoir, dans les demandes de financement sur fonds tiers, des moyens permettant une prolongation à coût constant correspondant aux périodes de congé maternité, de congé parental ou de congé d'aidant lorsque l'institution de financement le permet.

Les contrats de courte durée doivent être évités afin de garantir une planification stable des trajectoires professionnelles individuelles. Font exception : les financements de finalisation de projets, les financements de lancement ou de phase transitoire, les séjours de recherche à l'étranger ainsi que les travaux de recherche de courte durée. Dans ces cas, la durée du contrat doit être alignée sur la durée prévisible nécessaire.

Les missions des doctorant.es et des postdoctorant.es employé.es au CMB sont définies par leur contrat de travail respectif. Les personnes responsables veillent à ce que les possibilités de qualification soient clairement mentionnées dans l'offre de poste, en particulier lorsqu'il s'agit de projets financés sur fonds tiers.

1.4. Égalité et conciliation entre vie professionnelle et vie familiale

Les mesures mises en place par le CMB pour favoriser la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale sont détaillées dans le *Concept d'égalité des chances*.

2. Les principes du soutien aux carrières scientifiques

2.1 Structuration de l'environnement de recherche pour les doctorant.es

2.1.1 *Entretien d'accueil*

La direction du CMB mène un entretien d'accueil avec les **doctorant.es employé.es au CMB** au début de leur contrat. Les doctorants rédigent un compte rendu de cet entretien, qui doit être validé par la direction.

Les doctorants associés ont également droit à un entretien d'accueil avec la direction. Toutefois, ces entretiens sont collectifs et ne sont pas obligatoires.

2.1.2 *Intégration au programme de recherche et à la vie du centre*

Les travaux de recherche des doctorant.es du CMB s'inscrivent dans le programme des pôles de recherche du centre. Les doctorant.es ont accès à de nombreux séminaires, où ils participent à des échanges approfondis autour des théories, des méthodes et des pratiques de la recherche en sciences humaines et sociales. Au-delà du cadre de leur propre travail de recherche, les doctorant.es sont amené.es à s'impliquer activement selon leur statut et leurs possibilités, dans la programmation scientifique, en prenant en charge l'organisation d'événements internes liés à leur pôle de recherche ou/et en contribuant à l'élaboration du programme semestriel, et au niveau des instances de représentation.

2.2 Structuration de l'environnement de recherche pour les postdoctorant.es

2.2.1 *Entretien d'accueil*

Pour les **postdoctorant.es bénéficiant d'un contrat de travail au CMB** : dans les quatre à douze semaines suivant le début du contrat, la direction scientifique s'entretient avec les postdoctorant.es afin de convenir des projets de recherche. Les lignes directrices pour le soutien à la carrière servent de support à la discussion et est transmis aux postdoctorant.es avant l'entretien.

L'entretien d'accueil porte sur les points suivants : Quelles tâches, en complément du projet de recherche personnel, doivent être accomplies au sein des pôles de recherche ? À quelles manifestations les postdoctorant.es doivent-ils participer ? Une activité d'enseignement est-elle envisagée ? Dans quelle mesure et sous quelles conditions ? Quelles formes de formations continues sont recommandées aux postdoctorant.es ? Lors de cet échange, la direction attire explicitement l'attention des postdoctorant.es sur la possibilité de bénéficier d'un conseil personnalisé en orientation professionnelle auprès de la chargée de coopération et de soutien à la recherche et aux carrières¹ (voir également section III, « Mesures de soutien à la carrière »)

¹ Dans ce qui suit, à des fins de simplification et en raison du domaine d'activité pertinent dans le contexte de cette ligne directrice, le titre de poste sera abrégé à « Chargée de soutien à la recherche et aux carrières ».

Pour les postdoctorant.es financé.es par un projet de recherche, cet entretien se tient conjointement avec la direction du projet et la direction du centre. Pour les postes liés à un projet, il est également question de la manière dont s'articulent, sur le plan thématique et temporel, le travail lié au projet et le travail de qualification. Dans quelles circonstances (par exemple en tenant compte du droit d'auteur) des résultats partiels du projet commun peuvent-ils être utilisés pour leur propre travail de qualification ?

Un compte rendu est rédigé à l'issue de l'entretien d'accueil. Les postdoctorant.es sont responsables de la rédaction et de la validation de ce compte-rendu.

Les postdoctorant.es qui assument pour la première fois la direction d'un projet de recherche d'envergure sur financement tiers (ERC, ANR-DFG ou équivalent) mènent un entretien d'accueil avec la direction scientifique et la direction administrative. Ces échanges visent à les familiariser avec la structure et la culture scientifique du CMB. La direction expose ses attentes, présente les règles en vigueur au CMB (notamment les Lignes directrices sur l'intégration des projets financés sur fonds tiers, les lignes directrices sur le soutien à la carrière et les bonnes pratiques collectives). La direction rappelle également la responsabilité managériale liée à la nouvelle fonction, et met en lumière les offres de soutien et les opportunités de formation permanente. Les nouveaux responsables de groupe mènent aussi un entretien avec les organisateur.es de leurs pôles de recherche respectifs.

Les postdoctorant.es associé.es bénéficient, à leur arrivée, d'une réunion d'accueil (généralement collective) avec la secrétaire générale et au moins un membre de la direction scientifique. Il leur est possible de solliciter des échanges supplémentaires en fonction de leurs besoins.

2.2.2 Intégration au programme de recherche et à la vie du centre

Les travaux de recherche des postdoctorant.es du CMB s'inscrivent dans le programme des pôles de recherche. Les postdoctorant.es participent aux activités des pôles et servent d'interlocuteur.ice.s aux doctorant.es. Au-delà du cadre de leur propre travail de recherche, ils/elles sont amené.es à s'impliquer activement, selon leur statut et leurs possibilités, dans la programmation scientifique, en prenant en charge l'organisation d'événements internes liés à leur pôle de recherche et/ou en contribuant à l'élaboration du programme semestriel, et au sein des instances de représentation.

2.2.3 Autonomie scientifique

En complément de l'intégration des postdoctorant.es aux pôles de recherche, le CMB favorise le développement de leur autonomie. Les publications indépendantes, les candidatures à des projets financés sur fonds tiers ou l'organisation autonome de conférences sont encouragées. Les projets de qualifications indépendants doivent être annoncés et planifiés en amont. Les demandes de financement pour des projets propres sur fonds tiers (candidatures à des postes ou à des projets de recherche d'envergure) doivent être communiquées en amont à la direction du CMB (voir à ce sujet les lignes directrices relatives à l'intégration des projets financés sur fonds tiers au CMB).

3. Les mesures de soutien à la carrière

Cette section présente l'ensemble des mesures de soutien à la carrière proposées par le CMB.

3.1 Infrastructure et conseil

Toutes les questions générales concernant le soutien à la carrière peuvent être adressées à la direction et à la chargée pour le soutien à la recherche et aux carrières. Au niveau de la direction, les directeurs adjoints/directrices adjointes sont responsables de l'accompagnement des doctorant.es.

En outre, les doctorant.es et les postdoctorant.es peuvent, en cas de besoin, solliciter des conseils de manière collégiale auprès de l'ensemble de l'équipe du CMB.

3.2 Le mentorat

Tout.es les doctorant.es actifs.ves au CMB bénéficient, pendant leur séjour au Centre Marc Bloch, d'un accompagnement dans le cadre d'un tutorat, c'est-à-dire d'un suivi assuré par un.e chercheur.e du CMB. Cf. « Charte de tutorat au Centre Marc Bloch ».

Les postdoctorant.es employé.es au CMB peuvent, pour la durée de leur séjour au CMB, choisir un.e mentor.e. À cet effet, le CMB met en place un programme restreint associant d'ancien.ne.s chercheur.e.s à des stades avancés de leur carrière. Le/la mentor.e sert, pour les postdoctorant.es, d'interlocuteur.trice privilégié.e pour toute question relative à leurs travaux de recherche et à l'orientation stratégique à adopter pour la suite de leur parcours académique. Ces échanges reposent sur le volontariat et peuvent être organisés et adaptés librement entre postdoctorant.e et mentor.e en fonction des besoins spécifiques. Les entretiens doivent se dérouler dans un climat de respect mutuel.

Par ailleurs, le CMB informe sur les possibilités de programmes de mentorat externes.

3.3 Enseignement

Les expériences d'enseignement pendant le doctorat constituent un élément important de la qualification académique. Cf. sur ce point le flyer « La formation doctorale au Centre Marc Bloch ».

Les expériences d'enseignement sont essentielles à une carrière universitaire et ainsi également pour les postdoctorant.es. Le CMB soutient les initiatives visant à proposer des activités d'enseignements, tout en tenant compte des calendriers des pôles de recherche et de l'avancement de leur propre travail de qualification. La rémunération pour l'enseignement dans les « Séminaires Marc Bloch » peut, à titre exceptionnel, être confiée à des postdoctorant.es associé.es.

3.4 L'orientation vers une carrière académique

Chaque semestre, le CMB propose (parfois en coopération avec des établissements partenaires) des événements d'information et d'échanges d'expériences avec des chercheur.es confirmé.es sur les possibilités de carrières scientifiques en Allemagne et en France (CNRS, maître.sse de conférences, collaborateur/collaboratrice scientifique, Professorat, etc). Ces événements sont coordonnés par la chargée de soutien à la recherche et aux carrières, qui recueille également les propositions pour de nouvelles manifestations.

3.5 Conseil en développement de carrière

Les postdoctorant.es statutaires ainsi que les doctorant.es en fin de thèse peuvent bénéficier d'une séance individuelle de conseil en développement de carrière auprès de la chargée de soutien à la recherche et aux carrières. Cette séance peut porter sur l'orientation professionnelle, sur la clarification de leur profil et sur le développement de stratégies de candidatures.

Un an avant la fin du contrat ou avant le dépôt de la thèse, l'ensemble des doctorant.es du CMB (statutaires ou associé.es) ont la possibilité de bénéficier d'un entretien avec la chargée de soutien à la recherche et aux carrières, portant sur la planification de la suite de leur parcours professionnel dans le monde académique et/ou dans d'autres champs professionnels. Cet entretien d'orientation est confidentiel et revêt un caractère consultatif.

3.6 Orientation professionnelle

Le CMB s'efforce de faciliter l'établissement de contacts au sein du monde académique et en dehors de celui-ci. Pour les questions concrètes d'orientation professionnelle, les doctorant.es et postdoctorant.es du CMB doivent toutefois recourir à des dispositifs externes. La chargée de soutien à la recherche et aux carrières peut les accompagner dans l'identification et l'orientation vers ces dispositifs externes.

3.7 Coaching

La chargée de soutien à la recherche et aux carrières informe régulièrement sur les possibilités de financement externes actuelles (notamment GSO*- Guidance, Skills & Opportunities for Researchers e.V ; programme ProFiL).

Le CMB est en lien avec la Postdoc Academy de la BUA, et la chargée coordonne, en collaboration avec des collègues d'autres établissements, le groupe d'intérêt «Förder- und Karriereberatung» du BR50. Grâce à ces deux réseaux, les postdoctorant.es du CMB peuvent également bénéficier ponctuellement de dispositifs de coaching.

3.8 Mise en réseau

Le CMB soutient la mise en réseau des doctorant.es et des postdoctorant.es entre eux et met chaque année, via un appel interne à projets, des moyens à disposition pour l'organisation d'une conférence conçue et animée par elles/eux (« Forum Marc Bloch »).

3.9 Distinctions et prix

Le CMB soutient les doctorant.es et postdoctorant.es d'excellence dans leurs candidatures à des distinctions et des prix.

3.10 Compétences transversales et méthodologiques

Les échanges collectifs autour de l'écriture académique, de certaines méthodes ou de stratégies de publication relèvent de l'initiative des chercheur.es et des doctorant.es. Le CMB met à disposition, sur demande, des locaux pour faciliter ces échanges. La formation méthodologique des doctorant.es est organisée de manière autonome au CMB dans le cadre du séminaire doctoral ou par des groupes de travail *ad hoc* (par exemple des groupes d'écriture ou de lecture).

3.11 Conférences et Publications

Le CMB encourage son personnel de recherche (y compris les postdoctorant.es et les doctorant.es) à publier les résultats des recherches conduites au CMB. Il l'incite notamment à publier en co-autorat franco-allemand et dans des revues scientifiques à comité de lecture pertinentes pour leur discipline ou dans des revues interdisciplinaires.

Les résultats de recherche des doctorant.es et postdoctorant.es doivent être présentés au CMB et lors de conférences externes, publiés dans des revues spécialisées appropriées, ainsi que dans des formats de valorisation et de transferts des savoirs (par exemple à travers le podcast « Radio Marc Bloch »). La direction scientifique du CMB ainsi que les mentor.es peuvent les conseiller sur les opportunités de présentation lors de conférences et de colloques, ainsi que sur les possibilités de publications dans des revues référencées et auprès de maisons d'éditions spécialisées. Par ailleurs, la direction scientifique du CMB soutient l'identification de possibilités de présentation et de publication en facilitant des mises en relation avec des chercheur.es externes et des organes de publication, en particulier dans les espaces scientifiques germanophone et francophone, mais également au-delà.

Par ailleurs, le CMB soutient la traduction de textes scientifiques dans la langue partenaire (français ou allemand). Sous certaines conditions, le CMB peut également apporter un soutien financier à la publication des travaux de ses doctorant.es et postdoctorant.es (demande à soumettre via le conseil de laboratoire).

3.12 L'obtention de financements tiers

Dans le domaine de l'obtention de financements externes, la chargée de soutien à la recherche et aux carrières conseille stratégiquement sur les possibilités de financement nationales et internationales. Elle offre un accompagnement individualisé et soutient les chercheur.es et doctorant.es du CMB dans la préparation de leurs demandes de financement (lecture et révision des dossiers). Pour certains programmes, elle organise des sessions d'information, des échanges d'expérience et des ateliers d'écriture pour la préparation de projets compétitifs, notamment dans le cadre du programme financé par l'ANR-DFG. Outre la chargée de soutien à la recherche et aux carrières, la secrétaire générale et l'administratrice de l'UMIFRE apportent également leur soutien à la préparation des demandes de financement externe.

3.13 Formation continue interne et externe

L'acquisition et l'approfondissement de connaissances en méthodologie et en théorie constituent une composante essentielle des qualifications académiques. Tout aussi indispensable est le développement de compétences transférables, telles que la communication, la gestion de projets et du temps, ainsi que les techniques de présentation. Le CMB soutient la formation permanente par le biais de manifestations internes, en particulier le séminaire doctoral auto-organisé.

Pendant la phase post-doctorale, le CMB soutient la participation à des formations préparant à la direction d'un groupe de recherche, à l'accès à une chaire universitaire ou à des responsabilités de management dans d'autres secteurs. Ces formations portent notamment sur la gestion de projet, la communication et la résolution de conflits, ainsi que sur les compétences en leadership. Le CMB encourage la formation permanente par le biais de manifestations internes, par exemple celles organisées par les délégué.es à l'égalité, et soutient également la participation à des séminaires externes.

Le CMB encourage la participation à des formations externe, par exemple lorsque des doctorant.es ou des postdoctorant.es acquièrent des qualifications complémentaires dans le cadre de Summer Schools. La direction décide de la participation et du financement sur demande. Par ailleurs, doctorant.es et postdoctorant.es peuvent demander des fonds au conseil de laboratoire pour participer à une Summer School ou à d'autres manifestations scientifiques spécialisées.

3.14 Préparation aux candidatures

Pour préparer aux procédures de sélection pour des postes scientifiques et des professorats ou à la présentation d'une demande de projet devant l'instance décisionnelle compétente, des simulations d'entretiens (auditions blanches) peuvent être organisées de manière collégiale. La direction est disponible pour fournir des conseils. La chargée de soutien à la recherche et aux carrières peut, sur demande, apporter un soutien coordinateur.

3.15 Qualification didactique

Les expériences dans l'enseignement constituent un élément important de la qualification académique. Un enseignement de qualité repose sur des connaissances didactiques. Le CMB soutient les doctorant.es (et, dans des cas exceptionnels justifiés, les postdocs en début de parcours) dans leur formation didactique.

À cet effet, le CMB offre la possibilité d'acquérir de l'expérience dans l'enseignement dans le cadre de contrats d'enseignement rémunérés, appelés « Séminaires Marc Bloch », dans les universités partenaires du CMB dans la région de Berlin. Ces charges d'enseignement sont ouvertes deux fois par an (pour le semestre suivant) par le CMB.

3.16 Séjours à l'étranger

Le CMB encourage la mise en réseau internationale de ses chercheur.es (doctorant.es et postdoctorant.es compris.es). Tout.es les chercheur.es peuvent candidater au programme de mobilité interne du CMB, mis en place avec ses établissements partenaires à l'international. Le CMB lance chaque année un programme de mobilité pour soutenir les séjours de recherche de ses doctorant.es et chercheur.es dans l'une de ses institutions partenaires.

La chargée de coopération de soutien à la recherche et aux carrières fournit conseils et accompagnement stratégique concernant les instruments de financement nationaux et internationaux.

Toute absence des doctorant.es ou postdoctorant.es employé.es au CMB d'une durée supérieure à trois mois doit faire l'objet d'une demande préalable auprès de la direction du CMB.

3.17 Possibilités de financements

Le CMB propose à ses doctorant.es et postdoctorant.es différentes possibilités de financement (voir à ce sujet la liste des possibilités de financement dans la section « Offres pour doctorant.es durant leur séjour au CMB »).